Actualisation: 15/12/2022



Comment s'inscrire à l'Université ou à une formation au tarif prise en charge collective FIF PL ?

Si vous souhaitez bénéficier de la prise en charge collective FIF PL et du tarif réduit,

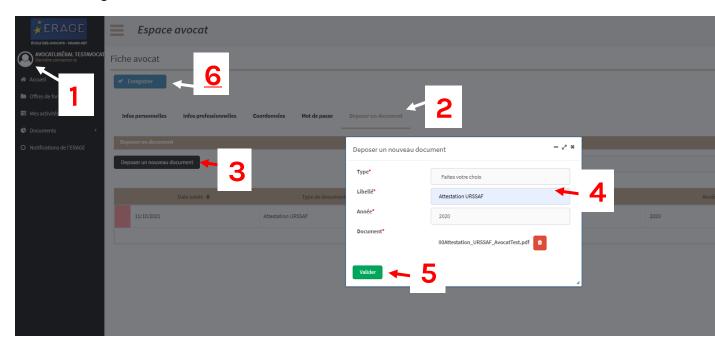
Au préalable, aller sur le <u>site de l'Urssaf</u> pour télécharger sur votre ordinateur votre « **Attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle » :** année 2022 UNIQUEMENT tutoriel, cliquez ici.

- Si vous avez prêté serment cette année : merci de nous faire parvenir :
 - . votre notification administrative d'inscription à l'URSSAF, objet : affiliation, précisant votre code APE . ou un « refus d'édition de votre attestation de versement à la contribution professionnelle » de l'URSSAF.
- Si vous êtes exempté de la cotisation à formation professionnelle : merci de nous faire parvenir le justificatif émis par l'URSSAF (téléchargeable au même endroit).

Cette offre est limitée à une seule prise en charge par avocat et par an (en présentiel et distanciel).

Avertissement : ce tarif n'est valable qu'une seule fois par an / participant. Il est réservé aux avocats libéraux du ressort de l'ERAGE.

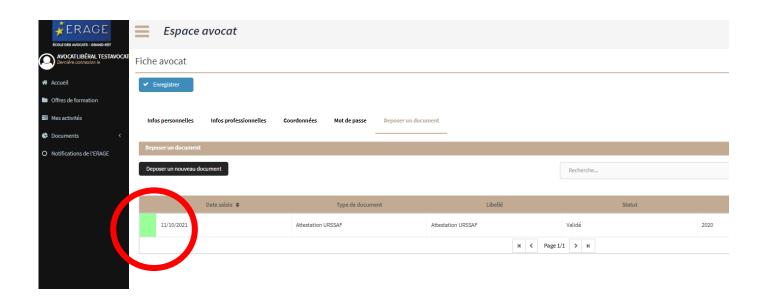
- ► 1. Dans votre espace
- ▶ 2. Onglet « Déposer un document »
- ▶ 3. &4 Téléchargez, nommez l'attestation
- Notez impérativement année : « 2022 » (même si l'attestation est éditée en 2023)
- ► 5. Validez (bouton vert)
- ▶ 6. Enregistrez (bouton bleu)



Vous recevrez un mail quand votre attestation sera validée par nos services et elle apparaitra en vert dans votre compte.



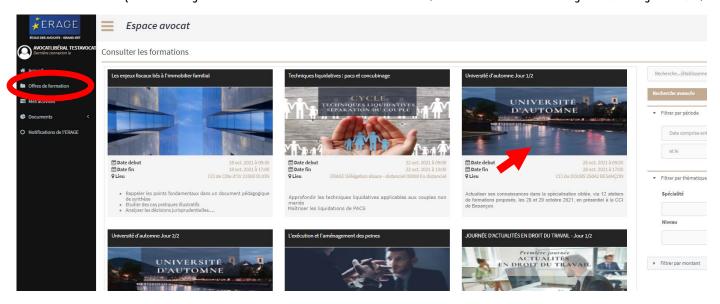
Lorsque le document validé par nos services, il apparaitra en vert dans votre compte.



Procédez ensuite à votre inscription :

Retrouvez l'Université ou la formation souhaitée, dans nos offres de formation :

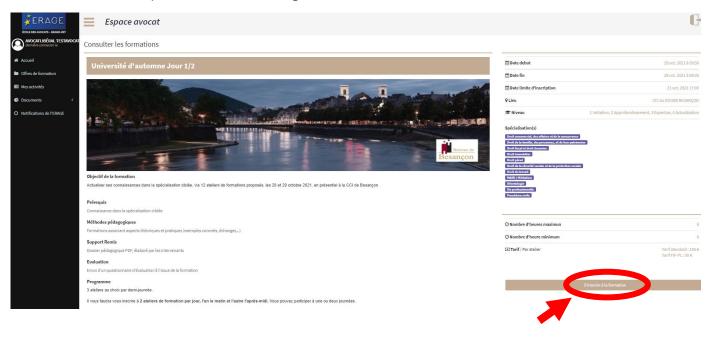
• Cliquer sur le jour de la formation de votre choix (attention Université : jour 1/2 et jour 2/2)



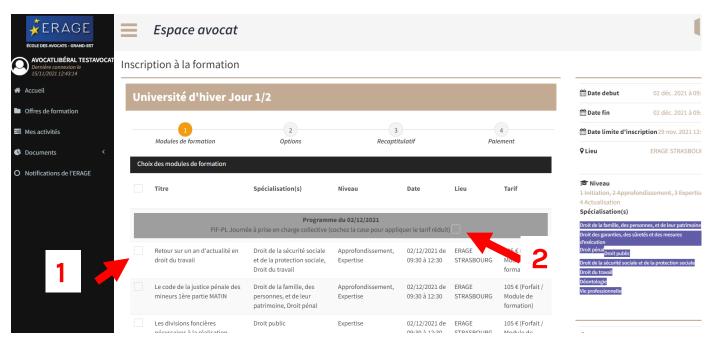
Actualisation: 15/12/2022



- Consultez le programme, et les conditions,
- Choisissez vos ateliers : un le matin + un l'après-midi,
- Puis cliquer sur le bouton beige « S'inscrire à la formation » à droite



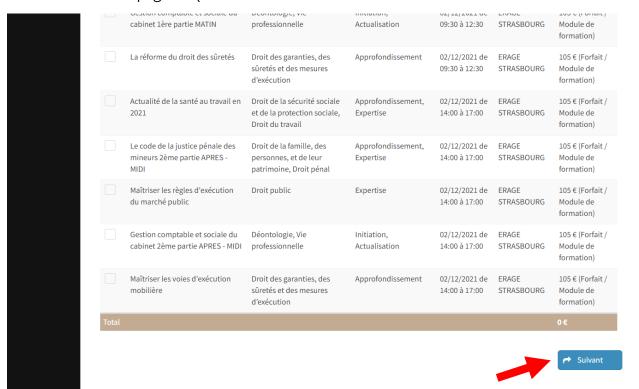
- ▶ 1- Cocher vos ateliers (un le matin et l'autre l'après-midi)
- ▶ 2- Cocher la case dans la bande grise « FIF-PL, journée à prise en charge collective, cocher la case pour appliquer le tarif réduit », avant de :
- 2- sélectionner vos ateliers



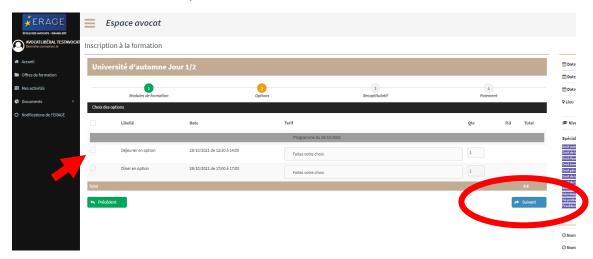
Tarif - Par



Après avoir sélectionné vos ateliers (attention, aucune modification possible) en bas de la même page, cliquez sur le bouton bleu « suivant » :

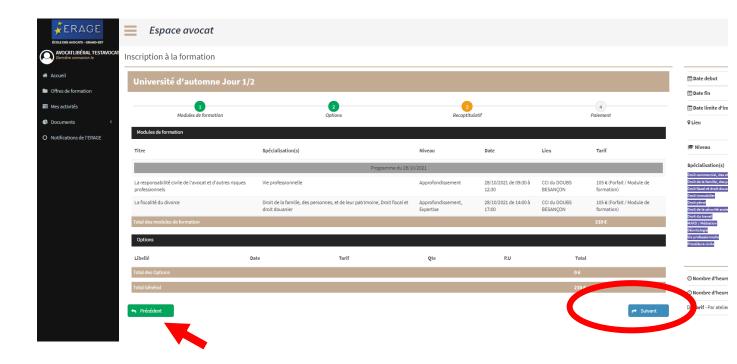


► Choisissez ou non vos options



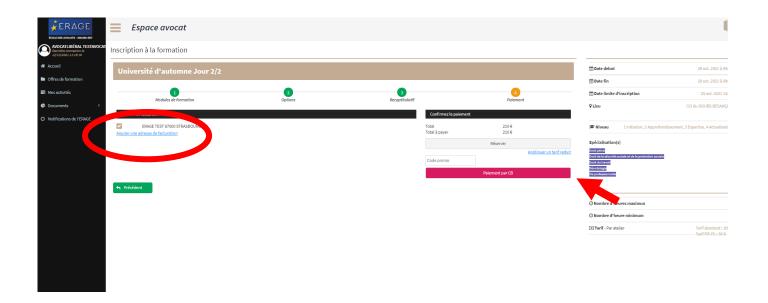


▶ Vérifiez bien le récapitulatif de vos choix (attention, plus aucun changement ne sera possible ensuite), pour modifier, revenir en arrière avec le bouton vert « Précédent » ou cliquer sur « Suivant » en bleu.



▶Cliquez sur le petit lien bleu « Ajouter une adresse de facturation », puis saisissez l'adresse.

Après avoir mis l'adresse de facturation, vérifiez votre tarif et procédez au paiement, en cliquant sur le bouton rose « Paiement par CB »





Pour tout renseignement complémentaire, cliquez ici.

Nous vous remercions pour votre inscription et avons hâte de vous accueillir en formation.

www.erage.eu